

2011/3331 - Réalisation d'une bibliothèque au sein de la ZAC de la Duchère - 4 place de l'Abbé Pierre - 69009 Lyon - Opération n° 09327 001- Modification de la convention de maîtrise d'ouvrage unique et adaptation des crédits (Direction de la Construction) (BMO du 28/03/2011, p. 0703)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il se trouve qu'avec Mina Hajri, nous étions hier sur le quartier de la Duchère, pour aller faire notre marché et que les habitants, comme souvent, nous interpellent sur certaines questions. Ils nous ont interpellé sur deux questions et notamment : « A quand la nouvelle bibliothèque de la Duchère ? » Donc, nous avons pu leur répondre que le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui, nous votions en Conseil municipal la réalisation de cette nouvelle bibliothèque.

Mais cette interpellation m'a fait plaisir, parce que comme le rappelle souvent Louis Lévêque à la Duchère, comme dans de nouveaux quartiers en politique de la ville, une bibliothèque c'est le premier vecteur d'accès à la Culture dans un quartier effectivement où certains habitants n'ont pas les moyens d'aller vers d'autres vecteurs d'accès à la Culture.

Je crois qu'il faut aussi, bien sûr, saluer le fait que cette bibliothèque sera sur la future place Abbé Pierre, dont les travaux ont commencé, donc vraiment au cœur du quartier. Et qu'elle sera composée, bien sûr, d'une salle de lecture tout public, d'un espace multimédias, d'un espace d'animations pour la tenue de conférences, mais surtout aussi qu'elle aura comme l'ensemble des bibliothèques de Lyon, des postes de médiation, pour favoriser l'accompagnement des publics, ce qui n'est pas le moins. Voilà, le Groupe Socialiste votera avec enthousiasme ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)